

Contexte professionnel

« Exercer une mission de maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise » est une certification transversale accessible à tout professionnel amené à **être tuteur ou maître d'apprentissage dans le cadre d'un stage, d'un apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.**

Elle a pour essence le **développement de relations professionnelles entre le tuteur / maître d'apprentissage et son apprenant**, dans le respect de leurs droits et devoirs respectifs, en vue de remplir les objectifs du contrat et de prévenir les ruptures de contrat.

Objectifs

- **Accueillir et intégrer** un apprenant au sein de son entreprise.
- **Encadrer et évaluer la progression** d'un apprenant.
- **Mettre en place une relation professionnelle et bienveillante** avec un apprenant et en lien avec l'organisme de formation, afin de limiter les risques de rupture de contrat.

Tarif

560,00 euros nets de taxes.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle en fonction de la situation propre au participant.

Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).

Public et conditions d'accès

Cette certification vise l'acquisition de compétences transversales pour les professionnels amenés à être tuteurs dans le cadre d'un stage, d'un apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation et donc, accueillant ou ayant pour projet d'accueillir un apprenant dans leur entreprise.

Prérequis : Occuper (ou s'approprier à occuper) une fonction de tuteur ou maître d'apprentissage dans le cadre d'un stage, d'un apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.

Effectif minimum par groupe : **8** apprenants.
Effectif maximum par groupe : **12** apprenants.

 Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Contacts


CMA Formation Schiltigheim
30 avenue de l'Europe, 67300 SCHILTIGHEIM
☎ 03 88 19 79 07 / ✉ gestionfc67@cm-alsace.fr


CMA Formation Colmar
13 avenue de la République, 68000 COLMAR
☎ 03 89 20 84 62 / ✉ gestionfcc@cm-alsace.fr

CMA Formation Mulhouse
12 boulevard de l'Europe, 68100 MULHOUSE
☎ 03 89 46 89 05 / ✉ gestionfcm@cm-alsace.fr

Référente handicap - Véronique LITTEL
☎ 03 88 19 79 17 / ✉ vlittel@cm-alsace.fr

Lieu et date

 La formation est proposée au sein des sections CMA de Schiltigheim, Colmar et Mulhouse.

 Pour connaître les calendriers de formation, nous contacter ou consulter la programmation sur notre site internet : www.cm-alsace.fr.

Durée de la formation - délai d'accès

2 jours - 14 heures

Le délai moyen d'accès à la formation est de 15 jours.

Modalités de validation

Une étude de cas et une analyse réflexive de la pratique professionnelle sont supports à l'obtention de la certification « Exercer une mission de maitre d'apprentissage ou tuteur en entreprise » - RS6834.

Modalités de formation

Cette formation est accessible en Formation Continue.

Taux de réussite	Taux de satisfaction	Taux de recommandation
96% (en 2025)	90% (254 répondants en 2025)	100% (en 2025)

PROGRAMME

Jour 1

- ☑ **Situer le cadre d'action de sa mission de tuteur**
 - Découvrir les missions du tuteur ou du maitre d'apprentissage
 - Recruter un apprenant dans le cadre de l'alternance
 - Respecter le cadre juridique et relationnel du tutorat
- ☑ **Accueillir et intégrer l'alternant**
 - Différencier l'accueil de l'intégration
 - Préparer l'accueil
 - Intégrer l'apprenant
- ☑ **Identifier les compétences à développer et adapter les situations de travail**
 - Connaître et s'approprier le référentiel de formation
 - Identifier la progression pédagogique établie par le centre de formation
 - Identifier le rôle et les interactions entre chaque partie (entreprise, centre de formation et apprenant)

Jour 2

- ☑ **Organiser la montée en compétence de l'apprenant**
 - Transmettre son savoir-faire
 - Evaluer l'apprenant
 - Adapter sa communication pour mieux transmettre
- ☑ **Accompagner l'apprenant en construisant une relation professionnelle bienveillante**
 - Appréhender les caractéristiques des différentes générations
 - Optimiser la cohabitation de plusieurs générations dans la même entreprise
 - Développer son assertivité
 - Identifier les différents conflits pour mieux se positionner pour les gérer
- ☑ **Evaluation des acquis**

Modalités pédagogiques

- Formation réalisée en **présentiel** et conduite à travers une **pédagogie active et participative** s'appuyant sur une alternance d'échanges, d'apports théoriques, de travaux en groupe et sous-groupes, de travaux individuels et de mises en situation.
- Remise d'un mémento retraçant l'ensemble du contenu de la formation.

Équipement technique

- Les moyens matériels mobilisés sont en adéquation avec les objectifs de la formation et le programme associé. Dans ce cadre, une session « Exercer une mission de maitre d'apprentissage ou tuteur en entreprise » est conduite au sein d'une salle de formation disposant entre autres équipements d'un vidéoprojecteur et d'un accès internet haut débit.

Modalités d'évaluation

- **Positionnement** en amont de la formation.
- **Évaluations formatives** effectuées durant toute la durée de la formation.
- **Évaluation sommative** : étude de cas et analyse réflexive de la pratique pro.

Intervenants

Formateurs consultants **experts en relations humaines et pédagogie** ayant une grande connaissance du milieu de l'artisanat.



Retrouvez toutes nos formations sur notre site



FORMATIONS COURTES
FORMATIONS DIGITALES
CERTIFICATIONS
FORMATIONS INDIVIDUALISÉES

Conditions générales de vente :

